



Communiqué de presse, le 11 juin 2013

Plan Horizon 2022, énergie et démographie: les secteurs de la construction et de l'immobilier avancent leurs solutions pour rebondir sur de belles opportunités !

La Wallonie est confrontée à de multiples crises : photovoltaïque, pénurie de logements, industrie du métal et du verre... La situation peut sembler très problématique mais, pour la CCW et l'UPSI, ces crises sont au contraire de belles opportunités à saisir à bras-le-corps.

Les signaux d'alerte émanant du Bureau fédéral du Plan et de l'IWEPS confirment la forte hausse attendue de la population, avec plus de 200.000 ménages à loger d'ici 2026. Pourtant, la production annuelle de logements neufs recule de façon continue depuis 2007. Selon **Eddy Devos, Président de la CCW**, « *ce paradoxe s'explique par la lourdeur urbanistique et surtout par la diminution du pouvoir d'achat des jeunes ménages et les restrictions d'octroi de crédits bancaires. On est face à un cercle vicieux très inquiétant qui conduit à une pénurie croissante de logements contribuant à maintenir des prix élevés* ». **Etienne Dewulf, Président de l'UPSI**, confirme l'analyse en ajoutant que « *la réponse à cette pénurie doit nécessairement passer par la relance de la production de logements en se réorientant vers un habitat adapté à l'évolution de la demande : ménages plus petits, logements moins chers, retour à la ville...* ».

Afin d'apporter une réponse adaptée au **défi démographique**, la CCW et l'UPSI identifient quatre conditions à remplir :

- **Faire aboutir la réforme du CWATUPE** afin d'instaurer, via le CoDT [Code du Développement Territorial], un urbanisme dynamisant.
- **Diversifier les modes de financement du logement** en partenariat avec des investisseurs alternatifs via la mobilisation de l'épargne et de multiples mécanismes.
- **Maîtriser le coût de la construction** en recherchant l'optimum économique dans la performance énergétique, en encourageant l'innovation technique (le pôle Greenwin montre la voie), et en réduisant les charges administratives.
- **Préserver une fiscalité immobilière incitative** : « *Dans le cadre de la régionalisation de certaines compétences, notamment la fiscalité immobilière, la construction et l'immobilier veilleront*

*attentivement à apporter des solutions permettant de faire face au défi démographique et par conséquent, au logement abordable pour tous », insiste **Olivier Carrette, Administrateur-Délégué de l'UPSI.***

Le **défi énergétique** peut lui aussi se transformer en un important levier de croissance pour l'économie wallonne à travers la construction. Deux priorités se dégagent :

- **Réduire la consommation d'énergie**, ce qui nécessite d'amplifier l'effort en matière d'efficacité énergétique dans le bâtiment, notamment en pérennisant l'Alliance emploi-environnement.
- **Tendre vers une société quasi zéro carbone à l'horizon 2050** : les seules technologies offrant un maximum d'indépendance énergétique et de sécurité environnementale sont les énergies renouvelables. L'investissement sociétal consenti pour les développer sera largement rentabilisé pour tous à l'avenir

La CCW et l'UPSI demandent donc au Gouvernement wallon des engagements chiffrés en matière de performance énergétique du bâti et de mix énergétique, condition indispensable pour garantir l'investissement et les gains de productivité, ainsi qu'à terme la sécurité d'approvisionnement à moindre coût et le redéploiement de l'économie wallonne dans un secteur d'avenir avec plus de 30.000 emplois supplémentaires à la clé.

Par conséquent, tant le boom démographique que la transition énergétique peuvent positionner la construction et l'immobilier comme secteurs structurant et leviers de croissance, via la demande intérieure, pour toute l'économie wallonne, y compris l'industrie. « *C'est en effet la construction durable qui constitue le plus grand potentiel de création d'emplois* », conclut **Francis Carnoy, Directeur général de la CCW** : « *Nous plaidons par conséquent, dans le cadre du Plan Horizon 2022, pour mieux articuler -via la construction et l'immobilier- l'objectif de réindustrialisation avec le haut potentiel économique des enjeux démographiques et énergétiques* ».

Pour davantage d'informations :

- **Francis Carnoy, Directeur général CCW : 02/545.56.68 – 0476/47.57.56**
- **Olivier Carrette, Administrateur délégué UPSI : 0477/61.61.40**